



**Direction de l'Agriculture, de la Forêt et de  
l'Eau  
Service Forêt Natura 2000**

## **Relevé de décisions**

### **Réunion des collectivités : Désignation de la collectivité animatrice pour le site Natura 2000 Massif du Petit Luberon**

*Le 28 septembre 2023*

#### Participants :

Mme Amélie JEAN, maire de Puget sur Durance

M. Gilles LANDRIEU, conseiller municipal à Saint-Saturnin-les-Apt

Mme Julien BAUDAT-FRANCESCHI, animateur Natura 2000 du site « Massif du Petit Luberon », PNR

Mme Camille MOUILLERON, chargée de mission Natura 2000 Vaucluse et Sud 04 pour la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

M. Jean AILLAUD, Elu Région des sites Massif du Luberon, Massif du Petit Luberon, Rochers et Combes des Monts de Vaucluse

M. André ROUSSET, maire de Lauris

M. Thierry DERNIS, adjoint au maire de Lauris

M. Pierre EVEN, 3<sup>e</sup> adjoint de Villars

M. Jacques NATTA, maire de Beaumont de Pertuis

Mme Sylvie GREGOIRE, maire de Puyvert

Mme Martine CALAS, maire de Sivergues

#### Excusés :

Mme Béatrice GRELET, maire de La Bastidonne

Mme Monique PAQUIN, conseillère municipale de Lacoste

M. Christian MOUNIER, maire de Cheval Blanc

Mme Marianne DOMEIZEL, 4<sup>e</sup> adjointe de La Tour d'Aigues

M. Grigori GERMAIN, conseiller municipale de La Tour d'Aigues

Mme Catherine NOLLET, conseillère municipale de Murs

M. Christian RUFFINATTO, maire de Ménerbes

M. Patrick MERLE, 1<sup>er</sup> adjoint de Ménerbes

M. Jean-Pierre GERAULT, maire d'Oppède

M. Antoine HEIL, 3<sup>e</sup> adjoint de Puget

#### **1) Rappel des enjeux, objectifs et contraintes par chacune des parties prenantes :**

- ✓ Enjeux et objectifs : : **Vote pour désignation de la collectivité animatrice.** Le Parc naturel régional du Luberon, déjà désigné en 2021, renouvelle sa candidature pour porter l'animation du site jusqu'en 2026, et sollicite à ce titre l'aide de la Région et du

FEADER. La réunion se tient en effet en présence de la Région, autorité administrative des sites exclusivement terrestres Natura 2000 depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2023.

✓ Contraintes : Appel à Proposition Animation se clôture avant le 30 septembre.

**2) Validation du Parc Naturel Régional du Luberon en tant que structure animatrice et Election de la présidence du Copil :**

Le Parc Naturel Régional du Luberon actuellement structure animatrice se porte candidate afin d'être reconduit en tant que structure animatrice du site « Massif du Petit Luberon » pour la période 2024-2026.

Les élus invités n'ayant pas signalés d'opposition, il est acté pour une durée de 3 ans que :

- Le Parc Naturel Régional du Luberon est reconduit en tant que structure animatrice du site « Massif du Petit Luberon ».
- Mme Amélie JEAN est reconduite comme présidente du comité de pilotage du site « Massif du Petit Luberon ».